

Vu du colombier



Juillet Août 2024

48

Edito



Chères L'Houméennes, Chers L'Houméens,

Quel plaisir de voir l'Houmeau vibrer au rythme d'un agenda riche et festif tout au long du printemps dernier qui s'est terminé par le concert organisé par la Sirène puis le début de l'été avec la brocante, le concert Harmonie de l'Université de York d'Angleterre, la fête des écoles, les soirées au cinéma de plein air etc.

N'oublions pas la journée d'animations sportives : « Les JO depuis l'Houmeau » le 26 juillet avec des associations sportives qui proposeront des démonstrations avant une grande soirée festive avec la retransmission de l'ouverture des jeux olympiques sur grand écran dans le parc. La rentrée sera rythmée par la désormais traditionnelle « fête de l'Anse » le samedi 7 septembre, animations, restauration et buvette avant le grand feu d'artifice ! Enfin, je remercie tous les bénévoles et toutes les associations qui s'engagent avec passion pour animer, avec convivialité, notre village en toutes saisons ! C'est aussi grâce à eux que notre commune bénéficie d'un tel dynamisme.

Le bar éphémère de plage ouvre début juillet. Nous avons eu sept candidatures, toutes de bonne qualité. C'est la guinguette de Pampin qui a été retenue vous allez pouvoir la découvrir dès le samedi 6 juillet.

En ce qui concerne l'atelier de Pampin au centre bourg, plusieurs repreneurs se sont manifestés, nous devrions avoir une réponse courant juillet. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux commerçants sur le marché, après le poissonnier, nous accueillons une fleuriste et un marchand de produits Italiens.

En juillet 2023, lors du forage pour la géothermie, nous avons demandé à un laboratoire indépendant de faire une analyse complète de la nappe d'eau et nous avons envoyé les résultats à l'Agence Régionale de Santé (ARS). Le retour est édifiant et nous vous avons retranscrit dans ce numéro les recommandations de l'ARS. Tout cela nous conforte à continuer à racheter les 44 hectares de terres qui sont en Espace Naturel Sensible et de les transformer en prairie.

En attendant de vous retrouver, je souhaite à toutes et tous un très bel été à l'Houmeau !

Jean-Luc ALGAY
Maire de L'Houmeau
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération au Développement Economique
Président de la Rochelle Technopole

Conseils pour lutter contre le moustique tigre

Le moustique-tigre mesure 5mm, il est de couleur noire avec des anneaux blancs sur les pattes. Depuis quelques années, il est présent sur le territoire de la Charente-Maritime. Vecteur de nombreuses maladies, la surveillance de ce moustique est un véritable enjeu de santé publique. Les larves de moustiques se développent dans l'eau, aussi, afin de limiter sa présence quelques gestes simples et efficaces doivent être adoptés :

- ▶ Vider les soucoupes des fleurs 1 fois par semaine
- ▶ Couvrir les récupérateurs d'eau
- ▶ Nettoyer les gouttières, siphons et regards 1 fois par an
- ▶ Ranger, trier et jeter les récipients qui pourraient retenir de l'eau

 **+ d'informations** sur la lutte contre les moustiques tigres sur demoustication.
charente-maritime.fr ou en téléchargeant l'application i moustique



Cambriolages : soyez vigilants

Les cambriolages créent très souvent, à juste raison, chez les victimes un sentiment de « viol de leur intimité ». Face à ces actes, nous avons souvent l'impression d'être démunis.

La Gendarmerie de Nieul-Sur-Mer effectue un travail de prévention des cambriolages en informant les habitants.

Ainsi en cas de recrudescence de ces méfaits, les gendarmes déposent un avis de vigilance. Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier d'une consultation de sûreté de la Gendarmerie à votre domicile.

Pour les seniors, la Gendarmerie a mis en place un dispositif « tranquillité seniors ».

En cas de cambriolage, appelez la Gendarmerie pour déposer plainte et donner un inventaire précis de ce qui vous a été dérobé.

Notre policier municipal est disponible pour vous aider si nécessaire dans vos démarches avec la Gendarmerie de Nieul-sur-Mer.

Identifier les auteurs de cambriolages est souvent une enquête longue et difficile.

Récemment, la Gendarmerie a interpellé une équipe de quatre cambrioleurs qui ont sévi notamment à l'Houmeau. De multiples objets, des bijoux, ont été retrouvés. Ces découvertes permettent d'imputer à ces individus un certain nombre d'autres cambriolages.

Quelques éléments : la majorité des cambriolages ont lieu entre les mois de juin et de septembre. 70% ont lieu entre 11 heures et 20 heures.

Les cambrioleurs cherchent essentiellement de l'argent liquide et des bijoux. Il n'est pas inutile de photographier ces objets précieux afin de faciliter l'identification de leur propriétaire lorsqu'ils sont découverts lors de perquisitions.

Notre prévoyance est un acte de prévention.

Bruno HEMAR
1^{er} adjoint au Maire

Pollution des eaux sous-terraines et puits privés

À l'été 2023, la commune a procédé à des prélèvements d'eau au niveau des forages géothermiques et fait réaliser des analyses. Il ressort de ces analyses :

- ▶ Une teneur en nitrates élevée (64,2 mg/L)
- ▶ Des teneurs en pesticides supérieures aux seuils de quantification : diméthachlore CGA 369873 (0,029 µg/L), dieldrine (0,0095 µg/L)
- ▶ Une forte teneur en Chlorothalonil R471811 (1,3 µg/L)

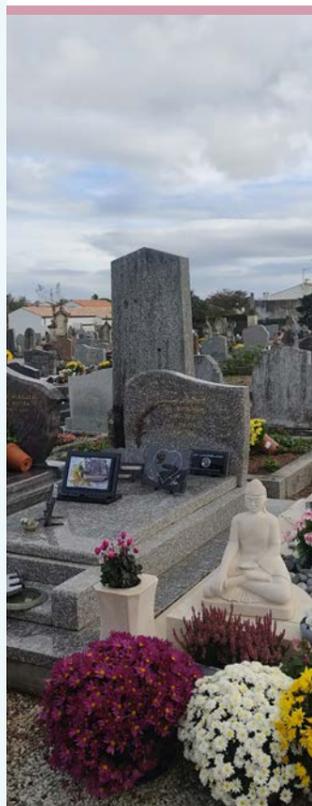
Un signalement a été fait à l'Agence régionale de santé (ARS) qui, en retour, appelle à la prudence : « Il conviendra d'alerter les administrés de la présence d'un ouvrage pollué par des pesticides sur le secteur et donc de la possibilité que l'eau de leurs puits privés soit également de mauvaise qualité. »

S'il n'est pas possible, sur cette base, de généraliser cette pollution de l'eau, l'ARS rappelle :

- ▶ De ne pas consommer l'eau d'un puit privé qui n'est pas soumise à un contrôle de qualité régulier.
- ▶ La vulnérabilité des eaux des puits privés aux pollutions superficielles : microbiologiques, pesticides, substances industrielles, hydrocarbures...
- ▶ Les risques encourus à utiliser l'eau provenant d'un puits privé pour les usages alimentaires (dont arrosage des jardins potagers) et ceux liés à l'hygiène corporelle
- ▶ L'obligation de déclarer les puits privés à la mairie

Pour les particuliers qui décideraient d'utiliser une telle eau, le lavage des denrées produites avec l'eau du réseau public avant consommation permet de limiter le risque d'ingestion directe d'une eau polluée.

Déjà propriétaire de 7 ha, la commune est confortée dans sa volonté de racheter les terrains en Espace Naturel Sensible afin de les passer d'une monoculture intensive en prairie. En effet, il ne serait pas raisonnable d'installer des maraichers avec une telle eau.



Le Cimetière

À juste raison, quelques personnes se sont inquiétées ces dernières semaines de l'entretien du cimetière.

La bonne tenue du cimetière est un devoir de mémoire à l'égard des personnes qui y reposent. La Municipalité est animée par ce principe.

Ces derniers mois, l'alternance fréquente des pluies et des temps d'ensoleillement a rendu la tâche difficile. Ainsi à plusieurs reprises au bout de quinze jours à trois semaines, la tonte et le désherbage étaient à refaire sur les cheminements et les espaces entre les tombes. Cette tâche incombe à la commune.

Il n'est pas inutile de rappeler que l'entretien des concessions est à la charge de leur titulaire.

Pour optimiser l'entretien du cimetière, une ligne est inscrite au budget 2024 pour l'engazonnement des allées et des espaces entre les tombes. Le matériau utilisé limitera la pousse rapide de l'herbe. Par ailleurs un contrat est en cours de passation avec une entreprise d'insertion. Il permettra de diminuer la charge qui incombe actuellement au service des espaces verts de la Commune.

Les écoles de l'Houmeau deviennent l'école primaire de la Rose et du Renard

Le Conseil Municipal du 26 mars 2024 a voté à l'unanimité la fusion de l'école maternelle « La Rose » et de l'école élémentaire « Le Renard » en une école primaire « la Rose et le Renard ». Cette fusion sera effective à compter de la rentrée de septembre 2024.

Cette fusion permettra de garantir une continuité pédagogique pour les enfants depuis la petite section jusqu'au CM2. Pour les parents, il s'agira de garantir une simplification administrative avec une seule inscription en début de scolarité. Les équipes pédagogiques se verront stabilisées malgré la prévision d'une baisse des effectifs et la direction bénéficiera d'une demi-décharge de service. Mme Dulioust, directrice de l'école maternelle de l'Houmeau depuis septembre 2022, en assurera la direction. Mme Gante, directrice de l'école élémentaire depuis septembre 2020 partira à la retraite à la fin de l'année scolaire.

Monsieur Le Maire et son équipe municipale souhaite remercier Mme Gante pour tout le travail accompli au sein de l'école élémentaire. Nous lui souhaitons une très bonne retraite !

Sébastien COURADIN
Responsable du service
Enfance-Jeunesse

Aurélié CROUZEAU
Adjointe en charge de
l'Enfance-Jeunesse

La Parole au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Vous rencontrez des difficultés pour chauffer votre logement ? Vos factures d'énergie ou d'eau vous paraissent trop élevées et vous avez des difficultés pour les régler ?

La précarité énergétique touche de plus en plus de ménages. Cette situation n'est pas une fatalité et des solutions existent peut-être.

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle a mis en place le programme SLIME (Service Local d'Intervention pour

la Maîtrise de l'Energie) en partenariat avec l'association SOLIHA Charente-Maritime Deux-Sèvres, dont l'objectif est d'accompagner des ménages en situation de précarité énergétique dans la recherche de solutions durables et adaptées. Pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette aide, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS qui pourra vérifier si vous êtes éligibles au dispositif.

SLIME : Une solution pour agir contre la précarité énergétique



PLAN CANICULE

Comme chaque année, une veille saisonnière du Plan National de Prévention Canicule est activée du 1^{er} juin au 15 septembre. Elle a pour objectif de protéger les personnes âgées de plus de 60 ans, en situation de handicap ou isolées qui sont les plus exposées pendant les périodes de fortes chaleurs.

En cas de déclenchement du plan par la Préfecture, les personnes recensées sont contactées régulièrement par des membres du Conseil d'Administration du CCAS qui s'assurent de leur sécurité, de leur santé et de leur bien-être.

N'hésitez pas à vous inscrire ou à inciter des personnes isolées et fragilisées de votre entourage - amis, voisins, famille - à s'inscrire sur le registre communal auprès de l'agent en charge du CCAS au **05.46.50.91.39 / 06.15.40.00.76** ou par mail à **ccas@lhoumeau.fr**

CCAS : ccas@lhoumeau.fr / 05.46.50.91.39 / 06.15.40.00.76

Expression de l'opposition

Chers L'Houméennes et L'Houméens,

La sécurité de tous est plus que jamais notre préoccupation majeure et nous amène à vous alerter sur la dangerosité du carrefour Rue Simone Veil/rue de La Rochelle, qui donne accès à l'écoquartier Monsidun. En effet, en venant du centre du village par la rue de La Rochelle seul un panneau signale une intersection à priorité à droite et le ralentisseur est après ce croisement, de plus la végétation abondante masque la visibilité

A la lumière du tragique accident où un enfant a perdu la vie, nous souhaitons que la prochaine « journée vélo » rassemble un plus grand nombre de familles et d'enfants que celle du mois dernier. L'éducation de tous est nécessaire pour apprendre un partage des voies de circulation respectueux de tous.

Annie Villanova - Myleine Cappé
L'équipe de l'opposition





PRÉPAREZ VOTRE ÉTÉ...

L'été est là ! Les grandes vacances se profilent il est temps de s'organiser pour profiter des beaux jours à L'Houmeau... ou ailleurs !

Vous vous absentez de L'Houmeau ?

La Police Municipale peut surveiller votre domicile. Ce dispositif est gratuit et pour en bénéficier il suffit de remplir le formulaire disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site Internet de la commune www.mairie-lhoumeau.fr. Ce

formulaire sera transmis à la gendarmerie afin d'assurer la continuité des patrouilles de surveillance 24h/24.

Vous restez à L'Houmeau ? Profitez du front de mer ! La plage sera surveillée par des équipes du SDIS 17 du samedi 6 juillet au dimanche 1^{er} septembre entre 10h et 20h selon les horaires des marées. Les horaires de surveillance seront affichés sur place et sur le site Internet de la Mairie.

Sur place vous pourrez en profiter pour découvrir KAYAKOMAT, votre nouvelle station de location de kayaks et de paddles en libre-service : une expérience unique et sans contrainte, réservez, déverrouillez et payez !

Après l'effort, une pause s'impose ? Vous aurez le choix entre le glacier FBICE présent à proximité de la "Guinguette de Pampin" qui ouvrira le samedi 6 juillet ou la crêperie du Pertuis.

Du côté du port, les restaurants La Passerelle, Coquillages et Crustacés ou le snack du Petit Plomb vous accueilleront pour profiter du cadre exceptionnel du Port du Plomb.

...ET PENSEZ À VOTRE RENTRÉE !

Les enfants reprendront le chemin de l'école le lundi 2 septembre 2024, les horaires de classe restent inchangés : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30. Pour tous renseignements vous pouvez contacter Mme Dulioust au 05 17 26 41 99 ou par mail ce.0171321U@ac-poitiers.fr

Inscriptions 2024-2025 au restaurant scolaire et accueil de loisirs :

Les réservations seront ouvertes à compter du 1^{er} août. Si votre compte sur le Portail famille est activé ou si vous ne l'avez pas encore créé vous avez jusqu'au 25 juillet pour transmettre tous les documents au service enfance-jeunesse. Après cette date, le service enfance jeunesse ne sera en mesure de valider vos documents qu'à compter du 26 août 2024.

Et pour compléter l'organisation de votre rentrée, pensez aux associations ! Notez d'ores et déjà la date du **forum des associations et l'accueil des nouveaux habitants le samedi 14 septembre dans le parc.**

QUE FAITES VOUS LE VENDREDI 26 JUILLET PROCHAIN ?

VENEZ FÊTER LES JEUX OLYMPIQUES À L'HOUMEAU !

L'Houmeau se met à l'heure olympique le 26 juillet prochain ! A partir de 15h Cap Aunis, Dans'Encorps et le judo club de l'Houmeau vous proposeront des initiations et des jeux sportifs dans le parc. A partir de 19h Batala ouvrira la soirée festive en compagnie de food trucks et de la Promotion de l'Houmeau avant la diffusion sur écran géant de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques à 20h24 ! Pensez à prendre vos chaises et des plaids !



Mercredi 17 juillet à 22h : Le cinéma de plein air revient dans le parc de la Mairie ! Rendez-vous pour une séance familiale dans le parc avec la diffusion d'un court métrage réalisé par les enfants de l'accueil de loisirs de l'Houmeau suivi du film King de David Moreau. King, un lionceau destiné à un trafic, s'échappe de l'aéroport et se réfugie dans la maison d'Inès, 12 ans et Alex, 15 ans. Le frère et la sœur ont alors l'idée folle de le ramener chez lui, en Afrique. Mais la traque des douaniers ne leur facilite pas la vie. Lorsque Max, leur grand-père fantasque qu'ils n'ont vu que deux fois dans leur vie, se joint à l'aventure, tout devient possible. Séance gratuite, plaid conseillé. Présence d'un Food truck de pâtisseries.

Vendredi 26 juillet de 15h à minuit : Les Jeux Olympiques depuis l'Houmeau. Une journée de fête dans le parc de la mairie. Après-midi de fête sportive grâce aux associations sportives de la commune, démonstrations et ateliers de judo, foot et danse. A partir de 19h soirée d'ouverture des JO avec restauration et buvette par la Promotion de l'Houmeau et des food-trucks pour profiter de la diffusion de la cérémonie d'ouverture sur écran géant !

Samedi 17 août à 18h : Concert des jeunes Anglais, sous le kiosque, organisé par le Comité Culturel et de Loisirs

Dimanche 25 août à 21h30 : Cinéma de plein air dans le parc, la 2ème séance ! Diffusion du film Mystère de Denis Imbert Stéphane décide d'emménager dans les belles montagnes du Cantal afin de renouer avec sa fille de 8 ans, Victoria, mutique depuis la disparition de sa maman. Lors d'une promenade en forêt, un berger confie à Victoria un chiot nommé « Mystère » qui va petit-à-petit lui redonner goût à la vie. Mais très vite, Stéphane découvre que l'animal est en réalité un loup... Malgré les mises en garde et le danger de cette situation, il ne peut se résoudre à séparer sa fille de cette boule de poils d'apparence inoffensive. Séance gratuite, plaid conseillé. Présence d'un Food truck de pâtisseries.

Samedi 31 août de 14h à 17h : Repair Café Maison Intergénérationnel : des passionnés de la petite réparation se retrouvent pour prolonger ou donner une seconde vie aux objets du quotidien (petit électroménager, ordinateurs, smartphones, vêtements...) Renseignements par mail repaircafe17137@yahoo.com

Samedi 7 septembre de 18h à minuit : 3^{ème} édition de la Fête de l'Anse ! Soirée festive sur le front de mer avec restauration et buvette sur place par les associations l'Houméennes et des food-trucks. Spectacle Imoogu par la compagnie des arts du feu l'Arch'en sel à 21h suivi d'un feu d'artifice et d'un bal populaire.

Samedi 14 septembre de 10h à 13h : Forum des associations et accueil des nouveaux habitants dans le parc de la mairie. Inscriptions par mail à communication@lhoumeau.fr